

29.06.2017

La Présidence maltaise atteint des résultats tangibles avec la mise en place d'un ministère public européen et la révision de l'EUROJUST

« Dans le secteur du droit pénal, la Présidence maltaise a obtenu des résultats clairs et tangibles sur les propositions législatives concernant la mise en place d'un ministère public européen et la révision de l'EUROJUST »

« Dans le secteur du droit pénal, la Présidence maltaise a obtenu des résultats clairs et tangibles sur les propositions législatives concernant la mise en place d'un ministère public européen et la révision de l'EUROJUST » a déclaré le Ministre de la Justice, de la Culture et du Gouvernement Local, Owen Bonnici, lors de l'ouverture du réseau judiciaire européen, ce matin à La Valette.

La révision d'EUROJUST résultera en un système efficace et coordonné concernant les enquêtes et les poursuites transfrontalières.

Le Ministre Bonnici a expliqué comment l'augmentation de la criminalité organisée, très souvent impliquant plus d'un État membre, ainsi que d'autres phénomènes tels que la cyber-criminalité, nécessitent le renforcement des concepts de base tels que la confiance réciproque, la reconnaissance réciproque ainsi que la coopération juridique et judiciaire entre les États membres. Il a déclaré que tout cela se reflète dans l'interdépendance des systèmes juridiques et dans le travail effectué par la Présidence.

Le Ministre Bonnici a également fait référence à la façon dont la Présidence maltaise, de concert avec la Commission européenne, a travaillé sur la création d'un système pour faciliter une nouvelle méthode efficace pour le stockage et le partage des preuves électroniques entre un État membre et un autre dans les affaires criminelles transfrontalières.

29.06.2017



Photo: DOI - Pierre Sammut

<https://www.flickr.com/photos/eu2017mt/35455969942/in/album-72157675458927640/>